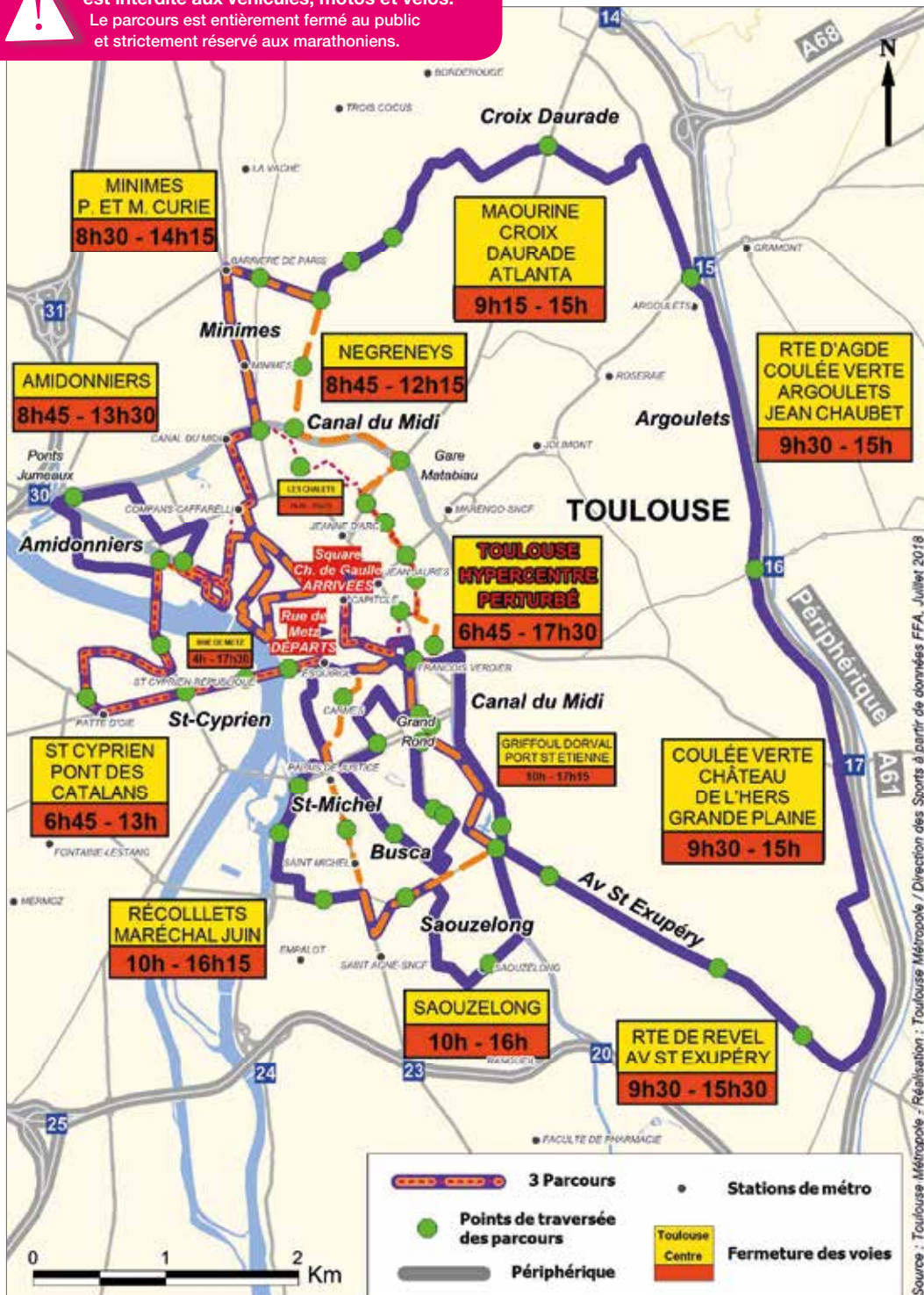




Pendant le passage de la course, la circulation est interdite aux véhicules, motos et vélos.
Le parcours est entièrement fermé au public et strictement réservé aux marathoniens.



Source : Toulouse Métropole - Réalisation : Toulouse Métropole / Direction des Sports à partir de données FFA, Juillet 2018